

PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

Direction des Affaires Générales
Bureau des Procédures d'Utilité Publique
Section Installations Classées

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Commune de MONCHY AU BOIS Prolongation d'enquête publique

AUTORISATION D'EXPLOITER UNE CENTRALE A PRODUCTION D'ELECTRICITE PAR LA SOCIETE 3CA PETITIONNAIRE

Monsieur le Maire a l'honneur d'informer le public qu'en exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 22 septembre 2010, l'enquête publique ouverte pendant un mois à partir du 30 août 2010, sur la demande d'autorisation d'exploiter une centrale à production d'électricité, par la Société 3CA, lieudit « Fond des Seize » sur le territoire de la commune de MONCHY AU BOIS, **est prolongée jusqu'au 14 octobre 2010.**

Un dossier relatif à ce projet est déposé en Mairie de MONCHY AU BOIS.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les adresser par écrit à la Mairie de MONCHY AU BOIS **jusqu'au 14 octobre 2010 inclus**, soit à les remettre ou les formuler à M. Michel-Ange MOUQUET, commissaire-enquêteur, qui assurera en Mairie de MONCHY AU BOIS deux permanences supplémentaires :

- le samedi 9 octobre 2010 de 9 h à 12 h
- le jeudi 14 octobre 2010 de 16 h à 19 h

A l'issue de l'enquête, le Préfet du Pas-de-Calais statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.